



HAL
open science

Politiques de l'hygiène à l'AFAS (1872-1914)

Marc Renneville

► **To cite this version:**

Marc Renneville. Politiques de l'hygiène à l'AFAS (1872-1914). Patrice Bourdelais. Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques, Belin, pp.77-96, 2001, 2-7011-2955-9. halshs-00130381

HAL Id: halshs-00130381

<https://shs.hal.science/halshs-00130381>

Submitted on 31 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Politiques de l'hygiène à l'AFAS

Marc Renneville, Université de Paris VIII

« *L'hygiène n'est pas seulement l'art de se bien porter et de mourir vieux. Elle a des visées plus hautes, rien de ce qui touche au bonheur des hommes ne lui est étranger* »
Jules Rochard, « L'avenir de l'hygiène », *AFAS. Congrès de Toulouse*, 1887, p. 151.

Dans le vaste champ du rapport de l'hygiène au pouvoir politique, la question des relations entre hygiénistes, grands administrateurs et édiles locaux reste l'une des zones d'ombre de l'historiographie. Il est proposé ici de lui donner un éclairage très ponctuel, en prenant appui sur l'activité de la section d'Hygiène et de médecine publique de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, dans la vingtaine d'années qui sépare la date de sa création (1883) de l'adoption de la loi sanitaire de 1902. La devise de l'AFAS dit assez bien d'un point de vue générique ce que l'hygiène affirme en particulier : les membres de cette institution travaillent « par la science, pour la patrie », en postulant que le redressement de la France passe par le progrès et la plus large diffusion possible des lumières de la science. Créée en 1872, l'AFAS est une société savante d'un genre particulier (Fox, 1980) car elle se réunit en sections de spécialités et tient un congrès annuel dans des villes de province, ce qui signale sa spécificité dans le concert des congrès fin-de-siècle. Elle est parfois requise par la municipalité ou la région d'accueil pour des missions d'expertise (notamment à Rouen, Toulouse, Marseille...) et exécute toujours cette fonction avec zèle, nommant ici une commission, émettant ailleurs un vœu solennel. L'AFAS apparaît donc, par son double intérêt pour la province et l'utilité sociale des sciences, comme un bon observatoire pour saisir les enjeux de la question hygiénique sous la Troisième République, tant sur le plan théorique que politique. Avant de ressaisir la dynamique de la section d'hygiène, il est essentiel de rappeler ses conditions de création au sein de cette institution méconnue qu'est l'AFAS. Commençons donc par décrire brièvement son fonctionnement.

1) Le fonctionnement général de l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS)

L'AFAS est née en 1872 de l'initiative privée d'un groupe de savants parmi lesquels on compte Claude Bernard, Louis Pasteur, Paul Broca, Charles Combes (directeur de l'école des Mines, il décède la même année), Alfred Cornu, Charles Delaunay, Charles Friedel, Armand de Quatrefages, Adolphe Wurtz¹. Sur les trente-deux « promoteurs » initiaux de l'AFAS, vingt sont membres de l'Institut ou de l'Académie de médecine. Les statuts de l'institution ont été calqués sur ceux de la *British Association for the*

¹. Ce premier paragraphe et cet article doivent beaucoup aux travaux de mes collègues du groupe de recherche sur l'AFAS. (cf. L'AFAS, 1998). Pour un panorama européen, voir Ausejo 1994.

Advancement of Science, fondée en 1831. L'AFAS ne cherche pas à promouvoir une science alternative mais une science appliquée : elle n'est donc pas née d'une opposition ou d'un conflit de légitimité scientifique mais d'un objectif de complémentarité aux institutions existantes. Ses premiers adhérents sont réunis par une même volonté de combattre la centralisation parisienne et d'étendre à la province une vie scientifique rassemblant savants de laboratoire, industriels, maîtres d'enseignements et tout public intéressé (M. Solais, 1998). Ses travaux sont divisés en section (mathématiques, astronomie, physique, botanique, anthropologie, sciences médicales, agronomie, géographie, archéologie...) réunies en quatre groupes : sciences mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences naturelles et sciences économiques. La section d'hygiène ne sera pas, notons-le tout de suite, classée dans le groupe des « sciences naturelles », comme la médecine, mais dans celui des « sciences économiques ». Notons aussi que l'association ne couvre pas exactement toutes les sciences de l'époque : on y trouve une section d'électricité médicale mais pas de sociologie, une section de pédagogie, mais pas d'histoire. L'AFAS n'est pas non plus la première institution française à revendiquer la promotion des savoirs scientifiques. En 1864 déjà, Urbain-Jean-Joseph Le Verrier (1811-1877) avait créé *l'Association scientifique* dans un but à peu près similaire. Le Verrier était resté toutefois seul et unique président et la dynamique de son association s'était peu à peu affaiblie. En 1872, *l'Association scientifique* ne rassemble plus ses membres qui reçoivent simplement en échange de leur cotisation un *Bulletin scientifique* contenant des relevés astronomiques et météorologiques, ainsi que des reproductions d'articles scientifiques issus de revues variées. Lors de sa création, l'AFAS propose une union avec *l'Association scientifique*, qui refuse d'abord l'offre, pour l'accepter ensuite en 1885 (décret du 28 septembre 1886). Entre-temps, l'AFAS avait été reconnue d'utilité publique (1876), ce qui lui permettait de recevoir d'importants dons et legs. On compte parmi ses premiers bienfaiteurs le chimiste industriel Frédéric Kuhlmann, Adolphe d'Eichthal, président du conseil d'administration de la compagnie de chemin de fer du Midi et Émile Ménier, grand industriel connu pour la politique sociale instaurée dans ses chocolateries. Forte de 800 adhérents en 1873, l'AFAS en compte plus de 4 000 en 1885. Sa richesse s'accroît régulièrement jusqu'en 1914. Son capital passe de 500 000 F en 1887 à 1 600 000 de 1907 à 1914. Il stagne ensuite à la même somme durant l'entre-deux-guerres, ce qui correspond, avec la dévaluation monétaire, à la diminution d'une puissance financière qu'elle ne retrouvera plus (AFAS, 1937, 10).

Contrairement à *l'Association scientifique*, la présidence de l'AFAS est tournante. Le premier savant à occuper cette fonction a été Claude Bernard. Ont été élus ensuite l'anthropologue Armand de Quatrefages, le chimiste Charles-Adolphe Wurtz, le bienfaiteur Adolphe d'Eichthal, le chimiste Jean-Baptiste Dumas, le médecin-anthropologue Paul Broca... Les militants de l'hygiénisme accèderont également à la présidence de l'association. On compte, parmi ceux-ci, le vétérinaire lyonnais, proche de Claude Bernard, Auguste Chauveau (1881 à Alger), Jules Rochard (1887 à Toulouse), Émile Trélat (1895 à Bordeaux), Paul Brouardel (1899 à Boulogne-sur-mer) puis une accélération juste avant la Première Guerre mondiale : Henri Henrot (1907 à Reims), Louis Landouzy (à Lille en 1909), Charles-Marie Gariel l'année suivante à Toulouse, puis un vétérinaire lyonnais de nouveau, en la personne de Saturnin Arloing (1911 à Dijon). Le poste de secrétaire du conseil a été en revanche beaucoup plus stable puisqu'il a été occupé par un grand organisateur de congrès, Gariel (professeur à

la faculté de médecine de Paris et inspecteur général des Ponts et Chaussées) jusqu'en 1906, puis par le chimiste A. Desgrez, auquel Paul Rivet succédera en 1920.

L'AFAS présente incontestablement - au moins dans ses premières années de fonctionnement, deux originalités. La première tient au contexte de sa création, après la défaite militaire contre la Prusse et l'écrasement de la Commune. L'association existe explicitement « Pour la patrie » et signe son engagement politique en tenant son premier congrès à Bordeaux, en 1872. Agissant « Par la science » ; l'AFAS entend promouvoir un savoir pacifiste, créateur d'unité nationale et de paix sociale (Frelat-Kahn, 1998). La seconde originalité réside dans son militantisme provincial. Ses congrès ne se tiennent qu'exceptionnellement à Paris, lorsque la capitale accueille l'exposition universelle (1878, 1889, 1900, 1937). L'AFAS se rend toutes les autres années dans des villes de province : 1873 à Lyon, 1874 à Lille, 1875 à Nantes, 1883 à Rouen etc. Les villes de l'empire colonial ne sont d'ailleurs pas oubliées : l'AFAS tient son congrès de 1881 à Alger (un grand succès), elle est à Oran en 1888 puis à Tunis en 1896 et en 1913. Chacune de ses réunions est un événement scientifique, culturel et politique. Dès que le choix de la ville de congrès est arrêté (généralement lors de l'assemblée générale du précédent congrès), un comité local est mis en place, les associations régionales se préparent, terminent leurs travaux en cours et les publient, les musées sont revus. Pour les membres de l'AFAS, le voyage est facilité par d'importantes réductions consenties par les compagnies de chemins de fer et les compagnies de navigation, qui sont d'ailleurs de généreuses pourvoyeuses de fonds de l'institution. De nombreux membres se déplacent pour l'intérêt des communications bien sûr, mais aussi pour les visites d'établissements scientifiques et industriels ; et pour les excursions, qui peuvent durer une, deux ou trois journées de suite. Ce tourisme scientifique et les réunions festives organisées autour des congrès de l'AFAS sont les ingrédients marquant le succès du congrès et l'opinion publique. La presse ne s'y trompe pas car elle rend plus régulièrement compte de ces à-côtés que des discussions de fond. Au fil des années d'ailleurs, l'AFAS prendra l'habitude de publier un ou deux volumes, assez luxueux, avec de nombreuses illustrations, sur la ville et la région qui l'ont accueillie. C'est là un hommage aux autorités invitantes en forme d'inventaire des richesses des lieux, qui va de la géologie à la vie intellectuelle, en passant par l'enseignement (du primaire à l'université, au technique), les associations, l'éducation physique, les collections de musées, la vie sociale, l'assistance publique et privée, l'hygiène, la production. Une source non négligeable pour les historiens. En 1937 encore, dans une notice historique, on insiste sur le fait que les congrès permettent la découverte des pays de France. Il n'est pas rare qu'une session de congrès consacre la moitié de son emploi du temps à ce tourisme légitimé par la nécessité de connaître les plus beaux sites et les ressources de la France, en même temps que de favoriser les relations entre scientifiques ne travaillant pas dans les mêmes domaines. En 1873 par exemple, le congrès se tient à Lyon, du 21 au 29 août. Le samedi 23, excursion à Solutré, pour les volontaires. Le matin à 7 heures, 180 membres du congrès sont à la gare de Perrache pour un train spécialement affrété. Arrivés à Mâcon, les savants sont accueillis pour le petit déjeuner par les autorités locales. Ils visitent des foyers préhistoriques puis reprennent le train pour Lyon avec un arrêt à Neuville-sur-Saône, pour une fête offerte par l'industriel Guimet (son père est l'inventeur du bleu Guimet). Le parc est illuminé, la salle de spectacle est transformée en salle de festin, les dames de la localité sont présentes (les femmes sont évidemment très minoritaires dans les

débats scientifiques mais elles apparaissent toujours dans ces moments de sociabilité mondaine) et le concert prévu est précédé d'un « menu fin et exquis ». Le lendemain, une fête à nouveau, dont *Le Temps* se fait l'écho. Organisée là encore par Guimet, elle se déroule dans le parc de la Tête-d'Or et toute la population lyonnaise est invitée à y participer. Le jour même de la fête, le dimanche, quelques excursionnistes sont partis faire de la géologie dans la région des Dombes, à Sathonay. Le 26, 146 membres font l'excursion à la Voulte, en bateau à vapeur, pour visiter les usines métallurgiques et le 29 août enfin, 90 personnes acceptent de retarder leur départ de deux jours pour une excursion finale à Genève avec arrêt à Bellegarde.

Ni académie ni société savante classique, l'AFAS a donc un mode de fonctionnement original. Si elle n'organise pas de concours et ne distribue pas de prix, elle octroie en revanche des subventions pour des projets ou des travaux en cours (l'anthropologie et les fouilles archéologiques seront les grandes bénéficiaires de ces aides). En règle générale, la création d'une nouvelle section à l'AFAS est précédée par l'augmentation du nombre de communications sur le sujet. Pourtant, bien que le thème de l'hygiène ait été abordé dès le congrès de Bordeaux en 1872 avec une communication très offensive d'Armaingaud revendiquant une loi organisant l'hygiène publique (Armaingaud, 1873 ; Faure, 1993 243-246), on n'observe aucune montée en puissance de ce thème dans la section des sciences médicales au début des années 1880. On peut donc se demander ce qui a pu provoquer la création en 1883 de la nouvelle section d'Hygiène et de médecine publique.

2) La création de la section d'Hygiène et de médecine publique

A cette question, L. Murard et P. Zylberman apportent une réponse tranchée : la section d'hygiène serait née de l'initiative d'une institution « rivale », la *Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle* (SMPHP) créée cinq ans après le congrès de Bordeaux. Cette nouvelle société savante aurait purement et simplement « colonisé » une AFAS dont les « premiers promoteurs n'avaient de vues que sur le petit notaire de chef-lieu de canton » (Murard et Zylberman, 1996, 52). Les auteurs de *L'Hygiène dans la République* proposent donc une lecture fortement antagonique : d'un côté une institution importante mais creuse dans laquelle « bourdonnent des notabilités provinciales », de l'autre, une organisation parisienne militante ne se payant pas de mot et cherchant le pouvoir. À l'appui de cette interprétation, ils rappellent que l'initiative de la création de la section est venue de la SMPHP, que ses membres ont participé massivement au congrès de 1883 à Rouen, et que l'un d'entre eux a rapidement obtenu la vice-présidence de la nouvelle section. Faut-il pourtant s'en étonner, lorsque l'on sait que l'homme en question est Charles-Marie Gariel, secrétaire du conseil de l'AFAS depuis ses origines ? Convient-il seulement d'entériner l'image d'une « colonisation » de l'AFAS alors que cette dernière n'a opposé aucune résistance à la création de la section d'hygiène publique ? Aurait-elle donc été si faible, dix ans après sa création, qu'elle ne pût se défendre face aux assauts d'une concurrence ? Hypothèse fragile car on saisit mal l'intérêt d'investir une institution moribonde. Certes, l'initiative revient bien au conseil d'administration de la SMPHP, qui a entrepris en 1883 des « démarches officieuses » auprès de l'AFAS pour qu'une section autonome de médecine publique

soit créée. Et la société a même encouragé ses membres dans la séance du 27 juin à présenter des travaux à la session du congrès de Rouen, en août. Un consensus s'est d'ailleurs très vite réalisé sur le titre qu'il conviendrait de donner à cette nouvelle section : « Hygiène et médecine publiques » (C. Gariel, 1883, 243). Autant de faits qui semblent corroborer l'interprétation de Murard et Zylberman. Il est pourtant essentiel de noter que l'initiative de la SMPHP a été prise sous les auspices de son président Charles-Adolphe Wurtz (1817-1884). Titulaire de la chaire d'enseignement de chimie organique à la Faculté de médecine depuis 1853, Wurtz cumule alors les fonctions de sénateur, de membre de l'Institut et de doyen honoraire de la faculté de médecine de Paris mais il est surtout, pour l'affaire qui nous intéresse, l'un des piliers de l'AFAS : membre de la première heure, il a été présent à tous ses congrès, a présidé celui de Lille et a mené les pourparlers ayant abouti à l'union avec l'*Association scientifique de France*. Peu après son décès, le secrétaire général de l'AFAS le qualifiera de « véritable créateur » de l'association (Grimaux, 1884, 33).

On peut nuancer l'interprétation de Murard et Zylberman en ce sens : si la colonisation est réussie, c'est que les premiers hommes à investir la place sont des « indigènes », sans intention agressive. Et si ces hommes ont jugé utile de développer la question hygiénique à l'AFAS, c'est qu'ils pensaient que celle-ci pouvait être l'instrument de leur cause. Les démarches auprès de l'AFAS ont été ainsi annoncées aux membres de la SMPHP lors de la séance du 23 mai 1883, consacrée à la discussion d'un rapport de Jules Rochard sur la construction des hôpitaux. Rochard venait de subir une énième charge du chirurgien Després, qui bataillait contre Pasteur dans la *France médicale* : « *Je trouve que l'on se préoccupe beaucoup trop de microbes. Les expériences de M. Pasteur toutes marquées au coin du génie, et absolument irréprochables, ne sont que des expériences et l'homme malade n'est pas un laboratoire* »². L'objectif des alliés de Rochard était de convaincre la communauté médicale de l'intérêt du pastorisme mais aussi d'en appeler au politique. Cette double intention s'est exprimée avec force dès le congrès de Rouen, en 1883. Membre de l'académie de médecine, Jules Rochard préside alors ce qui n'est encore qu'une sous-section d'Hygiène et de médecine publique en qualité de délégué officiel du ministère de la Marine. Il a pour vice-présidents Henry Napias, qui exercera la fonction de secrétaire général de la SMPHP jusqu'en 1898, et Pennetier, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et professeur à la faculté de médecine de Rouen. Cette première session compte 21 communications, aux contenus souvent militants. Seulement, l'offensive n'est pas ici dirigée contre l'AFAS, mais bien contre les pouvoirs politiques qui négligent encore beaucoup trop l'hygiène pour n'avoir pas mesuré son utilité sociale. À l'obstacle du coût financier de toute réforme, qu'on leur oppose depuis trop longtemps, les médecins veulent démontrer au contraire que, suivant l'expression de Rochard, « *pour les sociétés, le gaspillage de la vie humaine est le plus ruineux de tous* » et que, par conséquent, « *toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie* » (cité par Deshayes, 1884, 610). Les membres de la section veulent provoquer une prise de conscience au niveau du gouvernement français. Faute de temps, le docteur Lantier ne

². *Bulletin de la SMPHP*, 1883, vol. 6, 238. Pour une cartographie de ces « béotiens du caducée » qui s'opposent obstinément au caractère pathologique des micro-organismes, voir Léonard, 1986.

peut exposer son plaidoyer pour la création d'un ministère de la Santé publique mais la question reviendra périodiquement dans les sessions suivantes. Secrétaire-adjoint de la SMPHP, A.-J. Martin, présente une communication stigmatisant le retard national en matière de législation sanitaire par rapport aux pays de puissance comparable et il termine en demandant que le vœu suivant, déjà adopté trois fois par l'Académie de médecine et deux fois par la SMPHP, soit voté également par l'AFAS : « [Il faut] *qu'à l'exemple de la plupart des pays étrangers, l'administration sanitaire civile soit confiée en France à une direction administrative autonome, compétente et responsable, aussi bien auprès du pouvoir central que dans les départements et les grandes villes* » (Martin, 1883, 1023). Napias intervient quant à lui pour dénoncer l'insalubrité des fabriques et la loi du 19 mai 1874 qui est « *appliquée de telle sorte que l'hygiène de l'atelier n'y gagne presque rien ; elle n'a pas d'autre résultat que de gêner et d'ennuyer l'industriel sans profit réel pour l'enfant* ». Le médecin se demande d'ailleurs pourquoi le législateur laisse les déclarations d'insalubrité à la responsabilité du Comité des arts et des manufactures, alors que cette évaluation est de la compétence du Comité consultatif d'hygiène. Une loi qu'il n'hésite pas finalement à qualifier de « vicieuse », car si l'inspection du travail signale un problème, il suffit à l'employeur de renvoyer les enfants pour qu'il ne soit plus inspecté (Napias, 1883).

La nouvelle sous-section attire des médecins connus. Elle bénéficie dès cette première année d'« essai » de la présidence de Rochard, plus titré que Duplouy, chirurgien en chef de l'hôpital de Rochefort, qui préside celle des sciences médicales. Le même phénomène se reproduit à Blois l'année suivante. 1884 marque la naissance officielle de la 17^e section de l'AFAS. Celle-ci s'enorgueillit d'une double présidence d'honneur de Bouley et de Pasteur. L'aliéniste Ludger Lunier préside, Emile Trélat est vice-président avec le docteur Yvonneau de Blois tandis que l'aliéniste Bouchereau, de Sainte-Anne, assume les fonctions de secrétaire. Au vu des communications de ces deux premières années, il apparaît clairement que le berceau de l'hygiène à l'AFAS est pastorisé. Le baptême scientifique est célébré par l'un de ses présidents d'honneur, Bouley, avec une conférence très offensive lors de la séance générale du 6 septembre 1884 sur « La nature vivante de la contagion » et « L'inoculation préventive de la rage ». Membre de l'Académie de médecine de puis 1868, Henri-Marie Bouley (1814-1885) est alors une personnalité importante du monde savant et, comme Wurtz, un pastorien de la première heure. S'il n'est ni membre fondateur de l'AFAS ni membre à vie, cet inspecteur général des écoles vétérinaires a succédé à Claude Bernard en 1879 à la chaire de pathologie comparée du Muséum. Il compte parmi les adhérents actifs de la SMPHP et a pris une part importante à l'élaboration d'une législation sur la police sanitaire du bétail (1881) qui fait figure de modèle pour les hygiénistes. Son maître à penser est Louis Pasteur et Bouley n'hésite pas à déclarer que le succès remporté par ce dernier au Congrès international des sciences médicales à Copenhague est « l'un de ces grands triomphes qui n'étaient réservés autrefois qu'aux conquérants par la guerre » (Bouley, 1884, 97). Surtout, Bouley défend dans sa communication la vaccination contre la rage, avant donc que la première expérience d'inoculation soit tentée, le 6 juillet 1885, sur le jeune Joseph Meister. Car si « la cause de l'antisepsie paraît gagnée » en France vers 1883-84, comme le notait Jacques Léonard (Léonard, 1986, 151), celle du pastorisme ne l'est pas encore assez nettement aux yeux de ce vétérinaire qui n'hésite à fustiger nommément les médecins qui contestent encore

l'intérêt de la microbiologie. Ainsi Bouley pointe-t-il les contradictions d'un Sigismund Jaccoud, titulaire de la chaire de pathologie interne à la Faculté de médecine (de 1877 à 1883), qui insinuait, dans sa récente leçon inaugurale pour la chaire de clinique interne à la Charité, que les découvertes microbiennes n'avaient rien ajouté « au bagage des connaissances acquises par l'observation. Changements de mots, voilà tout. Depuis que l'on dit microbe là où l'on disait contagé ou miasme, pas une seule notion utile n'est venue s'ajouter à celle que nous possédions sur ce sujet » (Bouley, 1884, 98).

3) Des travaux et des hommes.

La section d'Hygiène accueille environ dix à vingt communications par session, ce qui représente, de 1883 à 1914, un corpus d'environ 500 interventions. La législation hygiénique compte parmi les thèmes les plus importants puisqu'elle a été le principal motif de la création de la section. Les revendications médicales trouvent ici une chambre d'écho pour discuter entre collègues bien sûr, mais aussi pour donner de la voix face aux « notabilités provinciales ». L'AFAS permet en effet, plus que les sociétés savantes, de s'adresser aux politiques. Maires, conseillers généraux et préfets assistent en personne ou par délégation aux congrès. Sur ce plan, le message des hygiénistes de l'AFAS ne souffre aucune ambiguïté : la science hygiénique est faite, son application est du ressort des hommes politiques. Jules Rochard porte ce message en séance générale, au congrès de 1887, à Toulouse. Le décret du 18 décembre 1848 instituant des conseils d'hygiène publique et de salubrité dans chaque département allait en effet dans le bon sens mais il est resté lettre morte. En 1885, 25 conseils généraux n'ont voté aucun crédit pour le fonctionnement d'un tel comité. Le budget total des départements en matière d'hygiène s'élève à 82 450 francs et la moitié de cette somme a été dépensée par les grandes villes. Pourquoi ? Cela tient selon Rochard « à l'indifférence de l'administration et à l'ignorance des administrés. Les conseils départementaux ne montreraient pas cette insouciance, s'ils étaient convaincus de l'importance de l'hygiène, s'ils se savaient responsables de la vie et de la santé de leurs électeurs » (Rochard, 1887, 141). L'hygiéniste estime qu'il est possible d'améliorer cette déplorable situation en vulgarisant les bases de l'hygiène dans la classe politique et en renforçant l'autorité des conseils d'hygiène : c'est la mission de l'AFAS. Dès cette époque donc, l'enjeu est moins théorique que pratique. Certes, on milite pour la pastorisation et on continue de fustiger les retardataires mais pour les hommes de l'AFAS, répétons-le, la science de l'hygiène est faite, et elle s'est faite en France. Le problème, c'est que la France n'en récolte aucun fruit : « Au point de vue théorique, en un mot, l'hygiène a fait son œuvre ; mais elle n'a pas été au-delà, et en ce qui a trait à la pratique, nous sommes en retard sur la plupart des nations civilisées que nous avons cependant précédées sur le terrain scientifique. Pendant que nous nommons des commissions, que nous instituons des conférences, que nous discutons à perte de vue, elles nous laissent nous agiter dans le vide, et profitant de nos débats, sans en subir les ennuis, elles passent à l'application des mesures dont nous avons démontré l'utilité » (Rochard, 1887, 142). La responsabilité de ce retard n'incombe pas aux médecins mais aux politiques : « Cette stérilité de nos efforts tient, comme je l'ai montré, à l'indifférence des gouvernants, à l'ignorance du public et à l'anarchie administrative. Il faut en triompher » (Rochard, 1887, 143).

Voilà donc l'objectif de l'AFAS. Il reste à évaluer, au-delà de ce militantisme théorique et politique, ce que la nouvelle section d'hygiène a apporté dans le débat sur la santé publique du tournant du siècle. Bien que de nombreux thèmes soient communs à d'autres sections, on peut esquisser une typologie des communications produites. Le premier groupe renvoie aux questions législatives. On appuie ou commente les projets de loi déposés à la chambre des députés et au Sénat, on propose de nouvelles dispositions pour l'organisation de l'hygiène publique en France (Henrot 1887, 1893 et 1900), on discute la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite (Barthes, 1894 a), on exige la révision de la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres (Hudelo et Brémond, 1885), on demande une réglementation de l'industrie des explosifs (Faucher, 1886), on exige la déclaration obligatoire des maladies contagieuses (Henrot, 1887, Barthes, 1894 b), on affirme la nécessité d'une loi d'obligation vaccinale (Crimail, 1898) et on commente la loi sanitaire de 1902 (Henrot, 1903). Le second groupe - nettement moins important en nombre de communications, tourne autour de la pastorisation de l'hygiène. Au-delà des interventions programmatiques ou récapitulatives, on se penche sur l'organisation des services de vaccination (un thème partagé avec la section de sciences médicales. Par exemple : Layet, 1886), on milite pour le développement de la microbiologie dans la formation des médecins (Courmont 1898), on affirme la nécessité des laboratoires d'analyse (thème croisé avec la section de chimie). Le troisième groupe rassemble l'essentiel des communications. Si l'on ne prend pas en considération les questions « hors-sujet » (falsification des émaux, circoncision à Tunis, hippophagie...), les thèmes peuvent ici être présentés aussi bien par des pastoriens que par des médecins résistants à la théorie du germe, des ingénieurs, des militaires ou des architectes. On retrouve dans ce dernier groupe des préoccupations déjà présentes dans le mouvement hygiénique pré-pastorien de la première moitié du XIX^e siècle (Lécuyer, 1986). S'il n'est pas une session qui ne traite de l'assainissement des villes, l'AFAS n'est pas un terrain d'affrontement pour les Durand-Claye et Brouardel, pourtant présents. Bien qu'elle soit souvent prétexte à discussion, voire à polémique (cas de Marseille en 1891), la question de l'évacuation, du recyclage ou de la destruction des déchets ne fait pas comme ailleurs l'objet d'affrontements tranchés entre les ingénieurs et hygiénistes (Aisenberg, 1999, 105-112). On discute bien ici de l'intérêt du tout à l'égout ou du tout à la mer, sur les exemples concrets de Paris et Marseille, on défend le recyclage des matières que permet l'épandage et on pose les problèmes soulevés par sa mise en œuvre. On dénonce les dangers du tout à la rue et on présente avec force détails les avantages et les inconvénients respectifs des toilettes à la turque, du système Goux à tinettes mobiles et de ses multiples modifications, des vidangeuses automatiques etc. Ingénieurs, inventeurs, administrateurs et hygiénistes mettent ici leurs expériences en commun, discutent et comparent (cf. Carnot, 1886 ; Girard, 1886 ; Cahen, 1889 ; Livon, 1892 ; Montricher, 1895 ; Chatelain et Desménard, 1895). La défense des intérêts professionnels se fait à un autre niveau : on milite par exemple pour une revalorisation et une extension de l'enseignement de l'hygiène (un thème commun avec la section de pédagogie) et on expose l'organisation des bureaux municipaux d'hygiène pour vanter leurs bienfaits (Trolard, 1885 ; Queirel, 1890 pour Marseille ; Baudin, 1893 pour Besançon). On se penche aussi sur la nécessaire amélioration des logements ouvriers ou à bon marché et l'hygiène de l'habitation (Somasco, 1885 ; Napias, 1890 ; Thouvenin, 1890 ; Mauriac, 1895), l'insalubrité des lieux de travail et les maladies professionnelles (Napias, 1890 ;

Brémond, 1891 ; Sauvin, 1893 ; Le Grix, 1895 ; Layral 1897), les substances toxiques ou les aliments contaminés par contagion, l'expertise des denrées frelatées (Drouineau, 1885 ; Rambert et Desban, 1885 ; Henrot, 1892), les bains et douches de propreté, la qualité de l'eau de boisson, sa stérilisation, les différents procédés de désinfection, les types d'étuves etc. (Herscher 1885 et 1886, Le Tellier 1897).

Bien que les médecins n'hésitent pas à intervenir dans la section de pédagogie de l'AFAS (Renaud d'Enfert 1998), la question de l'hygiène à l'école est fréquemment traitée, tant pour défendre l'enseignement des principes qu'une inspection sanitaire régulière des écoliers (1897). On s'intéresse également à la conformité des établissements scolaires et des programmes d'enseignements avec les lois de l'hygiène (Drouineau 1887, Herscher 1887). Le thème de la dépopulation est présent, ainsi que ceux de la lutte contre la dégénérescence, la tuberculose ou l'alcoolisme mais ils ne sont pas spécifiques aux hygiénistes. Ces questions sont reprises par les sections d'économie politique, de sciences médicales (de loin la plus importante de l'AFAS) et de pédagogie (dépistage des enfants arriérés, utilité de la gymnastique et du travail manuel). Ce que les hygiénistes apportent au débat général, ce sont des mesures concrètes de prophylaxie, tournées essentiellement vers une attention au logement comme lieu pathogène, les soins aux nourrissons, l'hygiène infantile, l'hygiène physique et morale des adolescents (par ex. Sordes, 1885 a et b).

Au-delà de cette typologie qu'il faudrait évidemment affiner, une inflexion des discours est perceptible au fil des années. Fortement revendicatrice dans les cinq premières années de son existence, jusqu'en 1889-90 environ, diffusant thème pour thème, argument pour argument, ce que les hygiénistes parisiens disent ailleurs, l'AFAS s'ouvre ensuite à l'éclectisme. Il est patent par exemple que les communicants ne fassent aucune pression pour exiger la loi sanitaire de 1902, alors qu'un ministère de la Santé publique était réclamé trente ans plus tôt par la voix d'Armaingaud. La section s'est peu à peu détournée au tournant du siècle et jusqu'en 1914 de la question de l'organisation politique de la santé publique. Les sessions sont alors dominées par de nombreuses études de cas. On présente de nouveaux appareils de désinfection, on compare leurs avantages et leurs inconvénients, on se livre à de savants calculs sur le coût de la vie humaine en bonne santé, forcément moins élevé pour la collectivité que celui d'un malade, on présente les résultats de tel ou tel bureau d'hygiène, ancien ou récemment créé, on spéculé sur l'ouverture imminente de tel autre, on réfléchit aux circonstances favorisant la propagation de la tuberculose, de la typhoïde, à l'implantation d'un nouvel hôpital, d'un sanatorium. Les communications à valeur générale Ébauchent des bilans ou se livrent à des synthèses, le message se dilue. On met en avant les progrès accomplis et si l'on énonce ce qu'il reste à faire, c'est en présentant différentes options. Le ton devient plus conciliant. Les ténors de la section savent, il faut que tous les hygiénistes en prennent conscience - comme l'explique Rochard dès 1887 - que la santé publique est négociable. Et alors que l'on continue d'exiger la création d'un « ministère spécial pour la santé publique », on admet qu'il faut évaluer et prendre au sérieux des intérêts contradictoires. Un bon hygiéniste doit savoir convaincre un maire d'engager des dépenses strictement nécessaires, sans excès. Il doit aussi compter avec « les intérêts commerciaux et industriels » et entraver le moins possible les « grands rouages économiques du pays ». Et si Rochard refuse d'avouer que l'hygiène est forcée « à des compromis », il pense « qu'il faudra qu'elle change son

point de vue et sa jurisprudence habituelle » : elle ne doit plus se montrer « tyrannique, tracassière » et « intransigeante » (Rochard 1887, 143-147) mais doit agir sur des axes prioritaires que sont l'obtention d'une direction autonome, la séparation des malades contagieux dans les hôpitaux, l'imposition d'une obligation vaccinale pour la petite vérole, l'assèchement des marais pour combattre la malaria, l'assainissement des villes pour lutter contre la typhoïde, le développement du « culte de la propreté » par le biais de l'école et du service militaire et l'institutionnalisation d'une coopération internationale. Vaste programme il est vrai, mais qui perd en revendication ce qu'il gagne en amplitude. L'AFAS entend convaincre par la discussion et la négociation. Et si les congressistes continuent de pointer les déficiences des villes et des régions où ils se déplacent, ils savent aussi prodiguer des satisfecit. Plutôt que de distribuer de mauvais points, comme à Rouen, ils cherchent désormais à mettre en valeur les politiques locales. C'est le cas de Marseille, en 1891. Le maire de la ville, l'avocat gambettiste Félix Baret (1845-1922), vient en effet de signer un contrat de 35 500 000 F avec des entrepreneurs pour relancer un système de tout à l'égout laissé inachevé depuis le décès, en 1858, de Montricher père. Le cahier des charges a été établi par l'ingénieur Genis, de Paris : les terrains limitrophes de la Crau étant imperméables et donc impropres à l'épandage, il est prévu un reversement à la mer par un collecteur allant à une dizaine de kilomètres au-delà de la cité, en dehors du golfe de Marseille. Tout semble donc avoir été établi en fonction des meilleurs principes de la science et la section d'Hygiène publique présidée par Napias vote en sa séance du 18 septembre des félicitations unanimes à la ville de Marseille, désignant même Félix Baret comme un de ses présidents d'honneur. Et lorsque, trois jours après, le médecin cannois de Valcourt affirme que le système prévu par Genis est inapplicable dans la région à cause du régime des pluies, torrentielles en automne et quasi-inexistantes en été, il se voit rapidement mis en minorité par ses collègues (de Valcourt 1891).

Cette évolution, relative, n'est pas forcément la marque d'un échec. Il faut en effet replacer le travail de la section d'Hygiène dans le cadre général de l'AFAS et de ses congrès. Par son organisation, l'association est plus un carrefour qu'un creuset capable de produire des relations individuelles durables. S'il existe un foyer d'adhérents fidèles que l'on peut considérer à juste titre comme des animateurs de la section, c'est que la flamme s'entretient ailleurs, dans les cercles d'institutions parisiennes et dans les couloirs de ministère. Car de même que l'on peut dresser une typologie des communications, on peut distinguer assez nettement deux groupes de communicants. Le premier, à l'origine de la création de la section, parisien et proche du pouvoir politique central, aucunement anti-AFAS, est un bataillon d'élite. A l'exception du rémois Henri Henrot (1838-1919), qui est maire de Reims de 1884 à 1896 et entre au conseil supérieur de l'assistance publique en 1888, les ténors de la section ne sont pas tant des professeurs d'hygiène (Brouardel participe de temps en temps, Proust boude l'institution) que des inspecteurs d'établissements publics : Jules Rochard (1819-1896), qui a laissé des écrits sur l'éducation, est inspecteur général des services de santé de la marine. Il a eu sous ses ordres Henri Napias (1842-1901), qui a régné sur la SMPHP avant de devenir inspecteur général des services d'assistance puis directeur de l'assistance publique. L'école vétérinaire lyonnaise est également très présente avec Henri-Marie Bouley (1814-1885) (inspecteur général des écoles vétérinaires de 1866 à sa mort) et Auguste Chauveau (1827-1917) qui lui succède. Proches des opportunistes,

engagés politiquement contre l'Empire (proche ami de Gambetta, Napias a goûté à Mazas et à la conciergerie pendant ses études de médecine), ces hommes pensent qu'hygiène et éducation laïque vont de pair (Henrot préside la *Ligue de l'enseignement* de 1872 à 1882) et ils voient dans l'AFAS l'institution adéquate pour relayer leurs intentions et prendre une position publique sur les réformes politiques passées ou en cours de discussion au parlement. A côté de ce bataillon d'élite, le gros des troupes est plus hétérogène, composé de médecins locaux, ingénieurs, inventeurs et architectes, transfuges d'autres sections. La mission de la section d'hygiène était délicate car elle s'inscrivait partiellement en porte-à-faux avec le programme de l'AFAS. Contraints de critiquer les puissances industrielles et politiques régionales qui étaient les meilleurs soutiens de l'association, les hygiénistes ont rectifié le discours offensif pour produire ensuite un double message. Le premier relève de ce que l'on peut appeler, à la suite d'Olivier Faure, le discours de « l'hygiène radicale » (Faure, 1994, 189). Il est produit par des médecins employés dans des ministères ou exerçant une responsabilité au niveau d'une ville ou d'un département et il met l'accent sur la nécessité de développer les laboratoires, l'enseignement de la microbiologie, les vaccins et un corps de médecins fonctionnaires pour développer la santé publique. Le second est le discours de l'hygiène diffuse, technicienne et moralisatrice, qui poursuit des thématiques indifférentes à la révolution pastorienne (gymnastique, hygiène mentale, dégénérescence de la jeune génération, dépopulation de la France). Ces thématiques étant parfaitement compatibles entre elles, il semble que l'ensemble des communications produites à l'AFAS produit un tableau assez fidèle de l'hygiène fin-de-siècle.

Établi à l'aune de ses prétentions, le bilan de la section est mitigé. Si les chantres de l'hygiène radicale n'ont guère maintenu l'élan initial, leur prestigieux patronage a eu un effet incitatif en fixant un cadre théorique : c'était Pasteur sinon rien. Il reste l'originalité de la sociabilité générée par l'AFAS, son caractère intermittent et sa dimension provinciale. Loin des revues savantes portant des intérêts corporatistes, œuvrant par les voies détournées du tourisme scientifique, dans la douceur feutrée des soirées festives et les frissons des excursions collectives, l'AFAS a été sous la Troisième République un lieu d'acculturation entre hommes de savoir et de pouvoir. Chaque congrès était l'occasion d'un brassage de spécialistes de tous les champs scientifiques et professionnels, d'industriels et de notables politiques. Les sessions et les relâches duraient assez pour que les discussions prennent forme mais on ne se fréquentait pas trop longtemps pour se fâcher. Les politiques assistant aux congrès étaient d'autant plus enclins à écouter les leçons des hygiénistes de l'AFAS que ceux-ci n'étaient pas partie prenante dans les jeux de pouvoir en place. Lorsque ces médecins administrateurs offraient leurs conseils et épaulaient leurs collègues, les membres de la communauté médicale locale se montraient plus réservés, insistant sur les progrès déjà faits et les réalisations en cours. À beau dire vrai qui vient de loin. C'est dans ce jeu social dont les archives rendent difficilement compte, jeu fait d'ajustements et de petits pas, plus que dans l'œuvre théorique de ses membres, que l'AFAS a pu constituer un instrument d'appoint méconnu à la promotion d'une politique de santé publique en France

Références bibliographiques

AFAS, (1937), *Notice historique*, Paris, secrétariat de l'association.

AISENBERG Andrew R., (1999), *Contagion. Disease, Government, and the « Social Question » in Nineteenth-Century France*, Stanford, Stanford University Press.

ARMAINGAUD Antoine, (1873), « De nos institutions d'hygiène publique et de la nécessité de les réformer », *AFAS. 1ere session. Congrès de Bordeaux*, 1030-1043.

AUSEJO Elena, (1994), « The Window Case of Science : the Associations for the Advancement of Science and the Birth of Scientific Congresses in Western Europe », *Archives internationales de l'histoire des sciences*, 44, 133, 338-371.

BARTHES Emile, (1894 a), « Commentaires de la loi du 15 juillet 1893 », *AFAS. 23e session. Congrès de Caen*, 333.

BARTHES E., (1894 b), « De l'hygiène en France ; importance d'une loi sur la protection de la santé publique comme sanction à donner à la déclaration obligatoire des maladies contagieuses », *AFAS. 23e session. Congrès de Caen*, 354.

BAUDIN Léon, (1893), *Fonctionnement du bureau municipal d'hygiène de Besançon. (1886-1893). Résultats acquis* », *AFAS. 22e session, Congrès de Besançon*, 386-387.

BOULEY Henri-Marie, (1884), « La nature vivante de la contagion. L'inoculation préventive de la rage », *AFAS. 13e session. Congrès de Blois*, 87-108.

BREMOND Félix, (1891), « Explosion des poussières végétales dans l'industrie », *AFAS. 20e session. Congrès de Marseille*, 384.

CAHEN, (1889), « Les latrines du système Goux », *AFAS. 18e session. Congrès de Paris*, 1133-1141.

CARNOT Adrien, (1886), « Sur le choix des terrains destinés à recevoir les eaux d'égout des villes. Application à la ville de Paris », *AFAS. 15e session. Congrès de Nancy*, 266.

CHATELAIN et DESMENARD, (1895), « Cuvette rationnelle pour cabinets d'aisances », *AFAS. 24e session. Congrès de Bordeaux*, 439.

COURMONT Jules, (1898), « L'enseignement de l'hygiène », *AFAS. 27e session. Congrès de Nantes*, 285.

CRIMAIL Ernest, (1898), « De la nécessité d'une loi d'obligation vaccinale », *AFAS. 27e session. Congrès de Nantes*, 295.

DELTHIL Pierre Edouard Ernest, (1885), « Quelques considérations sur l'inspection médicale des écoles », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 255.

DESHAYES, (1884) « Considérations sur la mortalité des enfants du premier âge dans la ville de Rouen, notamment pendant l'été », *AFAS. 13e session. Congrès de Blois*, 610.

DROUINEAU Gustave, (1885), « Des épiceries et de l'hygiène », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 254.

DROUINEAU G., (1887), « Examen du règlement de 1882 sur les constructions scolaires », *AFAS. 16e session. Congrès de Toulouse*, 389.

ENFERT Renaud d', (1998), « La section de pédagogie à l'AFAS, 1872-1914. Points de vue sur l'éducation in *L'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS). Diffuser et promouvoir les sciences (1872-1914). Rapport d'étape*, Orsay, Paris Onze Edition, 181-193.

FAUCHER, (1886), « Sur la nécessité d'une réglementation de l'industrie des explosifs », *AFAS. 15e session. Congrès de Nancy*, 272.

FAURE Olivier, (1993), *Les Français et leur médecine au XIXe siècle*, Paris, Belin.

FOX Robert, (1980), « The savant confronts his peers : scientific societies in France, 1815-1914 » in Robert Fox et George Weisz, *The Organization of Science and Technology in France 1808-1914*, Cambridge et Paris, Cambridge University Press et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

FRELAT-KAHN Brigitte, (1998), « L'AFAS et l'établissement d'un libéralisme à la française » in *L'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS). Diffuser et promouvoir les sciences (1872-1914). Rapport d'étape*, Orsay, Paris Onze Edition, 41-53.

GARIEL Charles-Marie, (1883), « Création d'une section d'Hygiène et de médecine publique à l'Association française pour l'avancement des sciences. Séance du 27 juin, 1883 », *Bulletin de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle*, vol. 6, 204, 243.

GIRARD, (1886), « Du tout-à-l'égout : son application à la ville de Grenoble », *AFAS. 15e session. Congrès de Nancy*, 267-270.

GRIMAUX Edouard Louis, (1884), « L'Association française en 1883-1884 », *AFAS. 13e session. Congrès de Blois*, 31-36.

HENROT Henri, (1887), « Examen des différents projets d'organisation de l'hygiène publique en France », *AFAS. 16e session. Congrès de Toulouse*, 383-385.

HENROT H., (1892), « De la nécessité d'établir une surveillance administrative sur les denrées et particulièrement sur les viandes livrées à la consommation », *AFAS. 21e session. Congrès de Pau*,

380.

HENROT H., (1893), « De l'organisation sanitaire en France », *AFAS. 22e session. Congrès de Besançon*, 394.

HENROT H., (1900), « De l'organisation de l'hygiène publique en France », *AFAS. 29e session. Congrès de Paris*, 264.

HENROT H., (1903), « De l'application méthodique et efficace de la nouvelle loi sanitaire », *AFAS. 32e session. Congrès d'Angers*, 415.

HERSCHER Charles, (1885), « Sur les étuves à désinfection », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 264.

HERSCHER C., (1886), « De la désinfection par la chaleur. Expériences physiologiques et physiques sur les divers systèmes d'étuves », *AFAS. 15e session. Congrès de Nancy*, 257.

HERSCHER C., (1887), « L'aération des locaux scolaires », *AFAS. 16e session. Congrès de Toulouse*, 387.

HUDELO et BREMOND F., (1885), « Révision de la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 743-747.

LAYRAL Victor, (1897), « A propos de l'intoxication saturnine », *AFAS. 26e session. Congrès de Saint-Etienne*, 469.

LE GRIX, (1895), « Intoxication saturnine chez les ouvriers poudreux et époudreux des feuilles dessinées à décalcomanie en général, et surtout pour la décoration de la porcelaine », *AFAS. 24e session. Congrès de Bordeaux*, 439.

LE TELLIER P., (1897), « De la désinfection par l'aldéhyde formique », *AFAS. 26e session. Congrès de Saint-Etienne*, 467.

LECUYER Bernard-Pierre, (1986), « L'hygiène en France avant Pasteur. 1750-1850 » in Claire Salomon-Bayet (ed.), *Pasteur et la révolution pastorienne*, Paris, Payot, 65-139.

LEONARD Jacques, (1986), « Comment peut-on être pasteurien » in Claire Salomon-Bayet (ed.), *Pasteur et la révolution pastorienne*, Paris, Payot, 145-179.

LIVON Charles, (1892), « Les avantages du tout à l'égout combiné avec le tout à la mer pour les villes maritimes », *AFAS. 21e session. Congrès de Pau*, 383-387.

MARTIN André-Justin, (1883), « L'administration sanitaire civile comparée », *AFAS. 13e session. Congrès de Rouen*, 1019-1023

MAURIAC Emile, (1895), « Les logements insalubres à Bordeaux », *AFAS. 24e session. Congrès de Bordeaux*, 441-443.

MONTRICHER Henri de, (1895), « Le tout à l'égout par le système de la surverse », *AFAS. 24e session. Congrès de Bordeaux*, 438.

MURARD Lion et ZYLBERMAN Patrick, (1996), *L'hygiène dans la République. La santé publique en France, ou l'utopie contrariée. 1870-1918*, Paris, Fayard.

NAPIAS Henry, (1883), « De l'inspection hygiénique des fabriques et ateliers », *AFAS. 13e session. Congrès de Rouen*, 1054-1055.

NAPIAS H., (1890), « Les revendications ouvrières du point de vue de l'hygiène », *AFAS. 19e session. Congrès de Limoges*, 335-354.

QUEIREL Auguste, (1890), « Constitution d'un bureau d'hygiène à Marseille », *AFAS. 19e session. Congrès de Limoges*, 325-326.

RAMBERT et DESBAN, (1885), « Caractères microscopiques différentiels du poivre pur et du poivre falsifié avec le grignon ou noyau d'olive », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 255.

RENNEVILLE Marc, (1999), « Le propre de l'ordre. Hygiène et biopolitique en République », *Revue de synthèse*, 4e série, 4, 621-635.

ROCHARD Jules, (1887), « L'avenir de l'hygiène », *AFAS. 16e session. Congrès de Toulouse*, 138-151.

SAUVIN, (1893), « Sur une question d'hygiène professionnelle et publique. La braise chimique », *AFAS. 22e session. Congrès de Besançon*, 398-399.

SOLAIS Marinette, (1998), « La création de l'AFAS à travers ses archives, sa composition, ses choix scientifiques (1872-1882) in *L'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS). Diffuser et promouvoir les sciences (1872-1914). Rapport d'étape*, Orsay, Paris Onze Edition, 5-18.

SORDES Alfred, (1885 a), « Des causes les plus fréquentes de la mortalité chez les enfants du premier âge », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 256.

SORDES A., (1885 b), « Quelques considérations sur l'hygiène infantile », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 256.

THOUVENIN, (1890), « Sur un point de l'hygiène des habitations ; la suppression des fosses d'aisances et leur remplacement par des tinettes mobiles », *AFAS. 19e session. Congrès de Limoges*, 332-33.

TROLARD Paulin, (1885), « Des bureaux municipaux d'hygiène », *AFAS. 14e session. Congrès de Grenoble*, 253.

VALCOURT Théophile de, (1891), « Régime des eaux et des égouts dans les villes du littoral méditerranéen », *AFAS. 20e session. Congrès de Marseille*, 385-386.